

Numérique : les détails de la mission Dgesip à Guillaume Gellé pour faire « converger les opérateurs »

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°390858 - Publié le 11/03/2025 à 18:36

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 14/03/2025 à 08:45



© Seb Lascoux

« La plupart des opérateurs numériques nationaux dans l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) ont été créés quand l'IA (Intelligence artificielle) n'avait pas encore fait son apparition, et qu'on ne parlait pas encore des enjeux de souveraineté numérique. Sur ces sujets, les opérateurs se sont adaptés, mais de façon non coordonnée, ce qui explique les doublons mais aussi des trous dans la raquette. Il paraît essentiel de réintroduire ces notions pour que le MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche) ait une capacité à innover, notamment sur les sujets de l'IA », déclare [Guillaume Gellé](#), à News Tank, le 10/03/2025.

L'ancien président de l'Urca (Université de Reims-Champagne-Ardenne) et de France Universités s'est vu confier par la Dgesip (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) une mission visant à « faire converger » les opérateurs numériques nationaux de l'ESR, selon la lettre de mission que News Tank a pu consulter.

Le périmètre porte sur l'Abes (Agence bibliographique pour l'enseignement supérieur), l'Amue (Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche et de support à l'enseignement supérieur ou à la recherche), Canal U, le Cines (Centre informatique national de l'enseignement supérieur), FUN (France Université Numérique), Pix (Plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques), Renater (Réseau national de télécommunications pour la technologie l'enseignement et la recherche) et l'Université Numérique. Guillaume Gellé y a aussi inclus Genci (Grand équipement national de calcul intensif), « car ses missions sont traitées avec les autres opérateurs numériques de l'ESR dans de nombreux pays européens ».

Dans la lettre, la Dgesip envisage trois types de convergence : une fonctionnelle entre l'Abes, l'Amue et le Cines, une thématique entre FUN, l'UN, PIX et Canal U, et une géographique. « La feuille de mission donne un cadre général, une orientation, mais on m'a bien dit que j'étais libre dans mes propositions », ajoute Guillaume Gellé.

Après avoir rencontré les opérateurs, la tutelle et les réseaux, il va présenter à la Dgesip dans les prochaines semaines, « un premier constat et plusieurs scénarios possibles, avec les questions associées liées aux enjeux juridiques, et la piste que je privilégie et ses différentes étapes de mise en œuvre ».

« Dans le domaine numérique, le temps est un facteur essentiel. J'espère des premiers arbitrages au printemps, pour envisager une première étape dans la mise en œuvre en 2026. »

Un écosystème fragmenté qui nuit à la capacité stratégique et la visibilité des actions

Alors que la mission de Guillaume Gellé a démarré au 01/01/2025, il indique avoir déjà rencontré les principaux opérateurs du numérique financés par le ministère de l'enseignement supérieur, ainsi que les différents réseaux et la tutelle, « pour avoir une vision globale du paysage ».

Il s'appuie aussi sur un benchmark à l'échelle européenne « pour savoir comment les mêmes missions étaient prises en charge dans les autres pays ».

Son constat est que la France « est le pays avec l'écosystème le plus fragmenté, avec des opérateurs de petite taille, dont les missions se superposent parfois, ou qui ne traitent pas certains sujets ».

Ce morcellement a des impacts, selon lui, d'abord sur la capacité à lancer et porter des politiques stratégiques. « Si le ministère veut développer une IA souveraine pour les établissements, sur quels acteurs peut-il s'appuyer ? L'Amue travaille sur l'enjeu de l'IA, tout comme l'Abes, mais la fragmentation des acteurs limite leurs capacités. »

« La transformation numérique s'accélère, nous devons nous demander comment y faire face et assurer la souveraineté des données de l'ESR, en sachant que nos capacités financières futures seront limitées quoi qu'il arrive. »

Cela impacte aussi les établissements opérateurs de l'ESR : « Les services développés par ces opérateurs sont parfois peu visibles. Il arrive que des établissements se tournent vers des solutions privées par méconnaissance des opérateurs et leur offre. Il y a un enjeu d'identification des opérateurs pour la communauté académique. »

Il cite aussi d'autres enjeux importants : « l'attractivité des talents dans le numérique, et le pilotage des opérateurs numériques par le ministère, rendus compliqué par ce morcellement ».

Un constat partagé par les acteurs

À la question de savoir si les opérateurs numériques rencontrés partageaient ce constat, il indique : « J'ai trouvé une grande ouverture de leur part. Tous sont conscients que la situation actuelle n'est pas tenable et qu'ils n'ont pas la taille critique nécessaire pour apporter des réponses innovantes aux transformations numériques en cours. Ensuite, chacun défend le travail qu'il mène, ce qui est normal. »

« Les missions portées par ces opérateurs sont essentielles. Il faut mieux les organiser, veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance entre les services et améliorer l'articulation entre les établissements et les opérateurs. L'heure est à un temps de réflexion commun pour trouver comment tous ces opérateurs peuvent être plus efficaces. »

Quant aux usagers de ces services, les enjeux qui reviennent sont « la fiabilité des services, les questions de sécurité numérique et de souveraineté et de gestion des données ».

Des acteurs hors du périmètre de la mission

Concernant le périmètre de sa mission, Guillaume Gellé précise que les associations comme Esup-Portail et Cocktail ne sont pas prises en compte, « tout comme certains acteurs connexes comme le Cned (Centre national d'enseignement à distance) ou Réseau Canopé, qui ne sont pas rattachés au MESR ».

« De même, si Pix fait partie des opérateurs cités dans ma lettre de mission, c'est un opérateur interministériel, chargé d'une mission précise, la certification. Je ne suis pas certain qu'il faille, au moins dans un premier temps, les intégrer à la réflexion. »

A savoir si ses travaux s'inscrivent dans la feuille de route du Coreale (Comité numérique pour la réussite étudiante et l'agilité des établissements) (Comité numérique pour la réussite étudiante et l'agilité des établissements), instance créée en 2023 entre la Dgesip, la DGRI (Direction générale de la recherche et de l'innovation) et France Universités, il indique que ce n'est pas le cas : « L'idée est de proposer un regard extérieur sur le sujet, même si mes constats peuvent rejoindre ceux d'autres acteurs. »

Les modèles d'autres pays européens pour une « plus grande visibilité »

Le benchmark réalisé par Guillaume Gellé montre selon lui que plusieurs pays, comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Norvège, la Finlande ou l'Italie « ont fait le choix d'un ou deux opérateurs numériques nationaux, à l'exception de l'offre en ligne qui est gérée de façon très différente d'un pays à l'autre ».

« Nous pouvons nous inspirer de ces pays qui sont passés, pour certains, comme la Norvège très récemment, d'un paysage fragmenté à un écosystème plus unifié. »

Il détaille aussi le modèle italien qui s'organise autour de trois structures :

- « Un réseau national pour l'éducation et la recherche similaire à Renater ;
- Cineca, un consortium d'établissements et d'opérateurs du ministère qui s'occupe de l'hébergement, du développement d'applications (métiers et étudiantes), des infrastructures de recherche, notamment le calcul intensif ;
- une plateforme nationale EduOpen, qui est une université numérique en ligne, comme cela existe aussi, par exemple, en Australie.

Cette structuration est intéressante. Cela peut permettre aussi de s'impliquer dans le développement des alliances d'universités européennes. »

Au-delà de la gouvernance de ces opérateurs, un enjeu, selon l'ancien président de France Universités, est leur présence sur la scène européenne, rendue compliquée par leur petite taille, « ce qui minore leur capacité à obtenir des financements ».

L'éducation en ligne : le modèle de FUN intéressant « à condition de le porter à l'échelle nationale, voire francophone »

Pour ce qui est du volet de l'éducation en ligne, il est géré « de façon disparate » dans les autres pays européens :

- « c'est parfois une gestion par des entreprises privées,
- parfois des universités qui proposent des cours en ligne,
- et parfois structuré autour d'un opérateur unique qui coordonne l'offre des établissements ».

« En France, on a FUN qui rend visible les formations des universités sans s'y substituer. Ce modèle me semble intéressant, mais à condition de le généraliser à l'échelle du pays, voir à l'échelle d'une offre francophone, ou pour les alliances européennes. La question aujourd'hui c'est pourquoi aussi peu d'établissements adhèrent à FUN ? », questionne-t-il.

Il évoque aussi le sujet de l'articulation des universités avec les universités numériques thématiques. « Certaines font un travail vraiment essentiel qu'il s'agit de poursuivre. Et elles sont organisées avec une approche disciplinaire qui nécessite des compétences particulières. Il faut trouver le moyen de les rendre plus visibles. »

Les trois types de convergences proposées par la Dgesip

Dans la lettre de mission, la Dgesip évoque trois types de convergences « envisagées » :

- « Une convergence fonctionnelle entre l'Abes, l'Amue et le Cines : des échanges ont actuellement lieu entre ces trois structures, notamment dans la perspective d'une mutualisation de leurs équipes administratives permettant de renforcer globalement les compétences des fonc-

tions supports. La fusion étant l'ultime étape de la simplification, jusqu'où ce rapprochement peut-il aller ?

- Une convergence thématique entre FUN, l'UN, PIX et Canal U : au-delà d'avoir des statuts juridiques difficilement propices à une fusion (i.e., 2 GIP (Groupement d'intérêt public), 1 association et 1 projet), ces opérateurs partagent un sujet commun, celui du numérique pour la formation dans le supérieur. Des mutualisations d'événements, sources d'économies, commencent à avoir lieu entre FUN et l'UN par exemple, qui mériteraient d'être formalisées, systématisées et étendues à l'échelle de ces quatre opérateurs numériques en vue d'améliorer la cohérence et la visibilité de l'offre de services numériques disponible au niveau national sur le périmètre du numérique pour l'enseignement.
- Une convergence géographique pourrait également être étudiée. Renater est un opérateur qui a actuellement ses forces et moyens répartis dans quatre villes différentes de l'hexagone. Cette organisation est-elle optimale ou bien des rapprochements pourraient-ils être bénéfiques humainement, au niveau de l'offre de service et financièrement parlant et avec qui ? La question posée ici est de savoir s'il y a une pertinence à creuser cette possibilité. »

Prendre en compte les différences de statuts des personnels et structures

Interrogé sur ces scénarios, Guillaume Gellé estime, en se basant sur son expérience dans le pilotage de structures, qu'une convergence « purement fonctionnelle n'a pas une grande valeur ajoutée ».

« La réorganisation et la rationalisation des opérateurs doivent aussi prendre en compte les statuts des personnels de ces structures qui sont très différents, puisqu'on a des associations, des GIP, une fondation, des établissements et une société civile (Genci)... Les statuts juridiques de certains opérateurs sont d'ailleurs des éléments de complexité. »

Quant à une convergence géographique, il reconnaît qu'à Montpellier, sont implantés trois opérateurs (Amue, Cines et Abes) « qui sont complémentaires et travaillent bien ensemble. La convergence géographique peut avoir une valeur ajoutée, il est possible de redéfinir les périmètres d'intervention des acteurs ayant plusieurs sites, mais cela ne sera pas l'unique prisme de la convergence. »

Une mission en deux étapes, des propositions à la mise en oeuvre

La mission confiée à Guillaume Gellé s'organise en deux étapes :

- La première : « Définir la feuille de route pour chacune de ces convergences retenues par le ministère. Il s'agirait pour la mission de définir de façon précise les différentes étapes, ainsi que leurs jalons, des trois convergences à réaliser. Ce travail aurait également à veiller à ce qu'aucun service numérique offert par ces opérateurs nationaux ne soit manquant ou en redondance. Parmi les points d'attention, il est dès à présent possible d'en citer quelques-uns :
 - Tenir compte des modalités d'évolution de chaque opérateur compte-tenu de leur structure juridique,
 - Proposer des pistes pertinentes de repositionnement RH (Ressources humaines), notamment pour l'encadrement afin de pas perdre les talents du numérique de nos opérateurs,
 - Accompagner ces évolutions majeures par une communication adaptée à la fois en direction des personnels des opérateurs et auprès de la communauté d'ESR.
- La seconde : Accompagner et suivre le déroulement des premières étapes de ces feuilles de route. Une fois les feuilles de route établies et validées par le MESR en accord avec les différents acteurs, la mission aurait à initier et mettre sur la voie de la réussite les mises en oeuvre effectives de ces trois convergences. »



Guillaume Gellé

Recteur @ Académie de Guyane

Recteur de région académique @ Région académique de Guyane

Parcours

Depuis mars 2025

[Académie de Guyane](#)
Recteur

Depuis mars 2025	Région académique de Guyane Recteur de région académique
Depuis décembre 2018	Centre informatique national de l'enseignement supérieur (Cines) Président
Depuis novembre 2005	Université de Reims Champagne-Ardenne (Urca) Professeur des universités
Décembre 2022 - décembre 2024	France Universités Président
Mars 2016 - mars 2024	Université de Reims Champagne-Ardenne (Urca) Président
Décembre 2020 - décembre 2022	France Universités Vice-président
Décembre 2018 - janvier 2021	France Universités Président de la commission de la formation et de l'insertion professionnelle
Juin 2013 - mars 2016	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) Délégué scientifique
2007 - 2012	Université de Reims Champagne-Ardenne (Urca) Vice-président du CEVU, en charge de la politique de formation, de la vie étudiante et des relations internationales

Établissement & diplôme

Depuis 1992	Université de Reims Champagne-Ardenne (Urca) Ingénierie électrique et électronique
N.c. - 2004	Université de Reims Champagne-Ardenne (Urca) HDR
N.c. - 1998	Université de Reims Champagne-Ardenne (Urca) Doctorat en physique
N.c. - 1995	Institut national polytechnique de Lorraine Master, sciences de l'informatique et de l'information et services apparentés

Fiche n° 7666, créée le 25/11/2014 à 11:36 - MàJ le 12/03/2025 à 14:40

Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (Dgesip)

Catégorie : État / Agences d'État

Adresse du siège

21, rue Descartes
75005 Paris France

Général

Statut	Direction de l'administration centrale du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations, dont siège	Paris (siège)
Missions et objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Elaborer et mettre en œuvre la politique relative à l'ensemble des formations supérieures, initiales et tout au long de la vie, relevant du ministre chargé de l'Enseignement supérieur.• Exercer la tutelle des établissements publics relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et élaborer le cadre juridique de leur organisation et de leur fonctionnement.• Répartir les moyens entre les établissements d'enseignement supérieur à partir d'une analyse de leurs activités et de leurs performances.• Assurer le pilotage des plans campus.
Direction	Directeur général : Olivier Ginez (au 16/07/2024)

Fiche n° 3739, créée le 11/12/2015 à 10:47 - Màj le 11/03/2025 à 18:25